DOCUMENT. Traité avec les Six Nations (1784)[1]

Articles conclus à Fort Stanwix, ou le vingt-deuxième jour d'octobre mil sept cent quatre-vingt-quatre, entre Oliver Wolcott, Richard Butler et Arthur Lee, commissaires plénipotentiaires des États-Unis, réunis au Congrès, en une seule partie, et les Sachems et les guerriers des Six Nations, de l'autre.

Les États-Unis d'Amérique accordent la paix aux Sénèques, aux Mohawks, aux Onondagas et aux Cayugas, et les reçoivent sous leur protection aux conditions suivantes:

ARTICLE 1. Six otages seront immédiatement remis aux commissaires par lesdites nations, pour rester en possession des États-Unis, jusqu'à ce que tous les prisonniers, blancs et noirs, qui ont été pris par lesdits Senecas, Mohawks, Onondagas et Cayugas, ou par l'un d'eux, à la fin de la guerre, parmi le peuple des États-Unis, seront livrés.

ARTICLE 2. Les nations Oneida et Tuscarora seront mises en possession des terres sur lesquelles elles sont établies.

ARTICLE 3. Une ligne sera tracée, commençant à l'embouchure d'un ruisseau à environ quatre milles à l'est de Niagara, appelé Oyonwavea, ou Johnston's Landing-Place, sur le lac nommé par les Indiens Oswego, et par nous Ontario; de là vers le sud dans une direction toujours quatre milles à l'est du chemin porteur, entre le lac Érié et l'Ontario, jusqu'à l'embouchure du Tehoseroron ou du ruisseau Buffaloe sur le lac Érié; de là vers le sud jusqu'à la limite nord de l'État de Pennsylvanie; de là vers l'ouest jusqu'à l'extrémité de ladite limite nord; de là vers le sud le long de la limite ouest dudit État, jusqu'à la rivière Ohio; ladite ligne allant de l'embouchure de l'Oyonwayea à l'Ohio, sera la limite ouest des terres des Six Nations, de sorte que les Six Nations céderont aux États-Unis, toutes les revendications au territoire à l'ouest de ladite frontière, et alors ils seront assurés dans la possession paisible des terres qu'ils habitent à l'est et au nord de la même, ne réservant que six milles carrés autour du fort d'Oswego, aux États-Unis, pour le soutien de celui-ci.

ARTICLE 4. Les commissaires des États-Unis, compte tenu de la situation actuelle des Six Nations et en exécution des vues humaines et libérales des États-Unis lors de la

[1] Traduction Nelson Ouellet, 9 janvier 2021.

signature des articles ci-dessus, ordonneront que les marchandises soient livrées auxdites Six Nations pour leur utilisation et leur confort.

Oliver Wolcott
Richard Butler
Arthur Lee

Mohawks:
Onogwendahonji, [marque]
Touighnatogon, [marque]

Onondagas:
Oheadarighton, [marque]
Kendarindgon, [marque]

Senekas:
Tayagonendagighti, [marque]
Tehonwaeaghrigagij, [marque]

Oneidas:
Otyadonenghti, [marque]
Dagaheari, [marque]

Cayuga:
Oraghgoanendagen, [marque]

Tuscaroras:
Ononghsawenghti, [marque]
Tharondawagon, [marque]

Seneka Abeal:
Kayenthoghke, [marque]

TÉMOINS : Sam. Jo. Atlee; Wm. Maclay; Fras. Johnston; James Dean; Saml. Montgomery; Derick Lane, capitaine.

Commissaires de la Pennsylvanie.

John Mercer, lieutenant; Aaron Hill; Alexander Campbell; Saml. Kirkland, missionnaire; William Pennington, lieutenant; Mahlon Elord, insigne; Hugh Peebles.